



## Compte rendu du conseil d'administration 7 Mai 2020 – Visioconférence

Présents :

- Gaëlle BLERVAQUE, administratrice
- Fabienne BRIET, administratrice
- Mélody FOURCAULT, invitée, directrice adjointe
- Virginie GAMBACHE, administratrice
- Stéphanie GENOT, invitée
- Julie LAPREVOTTE, vice présidente (présidente par intérim)
- Marie Joseph MAURICE, secrétaire adjointe
- Charline RABIER, secrétaire
- Sophie SALTARELLI, invitée, directrice / coordinatrice santé
- Gilles PAUMIER, administrateur

Absents :

- Laurence BOIS, administratrice, excusée
- Christine BRET-LEGRAND, administratrice, excusée
- Elodie DAMBRINE, pouvoir à Julie LAPREVOTTE
- Emmanuelle GALLIET, invitée excusée
- Catherine GUILLAUME BAUDET, administratrice, absente
- Jean-Louis GUIMAS, administrateur, pouvoir à Julie LAPREVOTTE
- Nathalie LOUIS, administratrice, absente
- Mathilde MIGNON, administratrice, pouvoir à Julie LAPREVOTTE

Le QUORUM est atteint. Début : 20h00

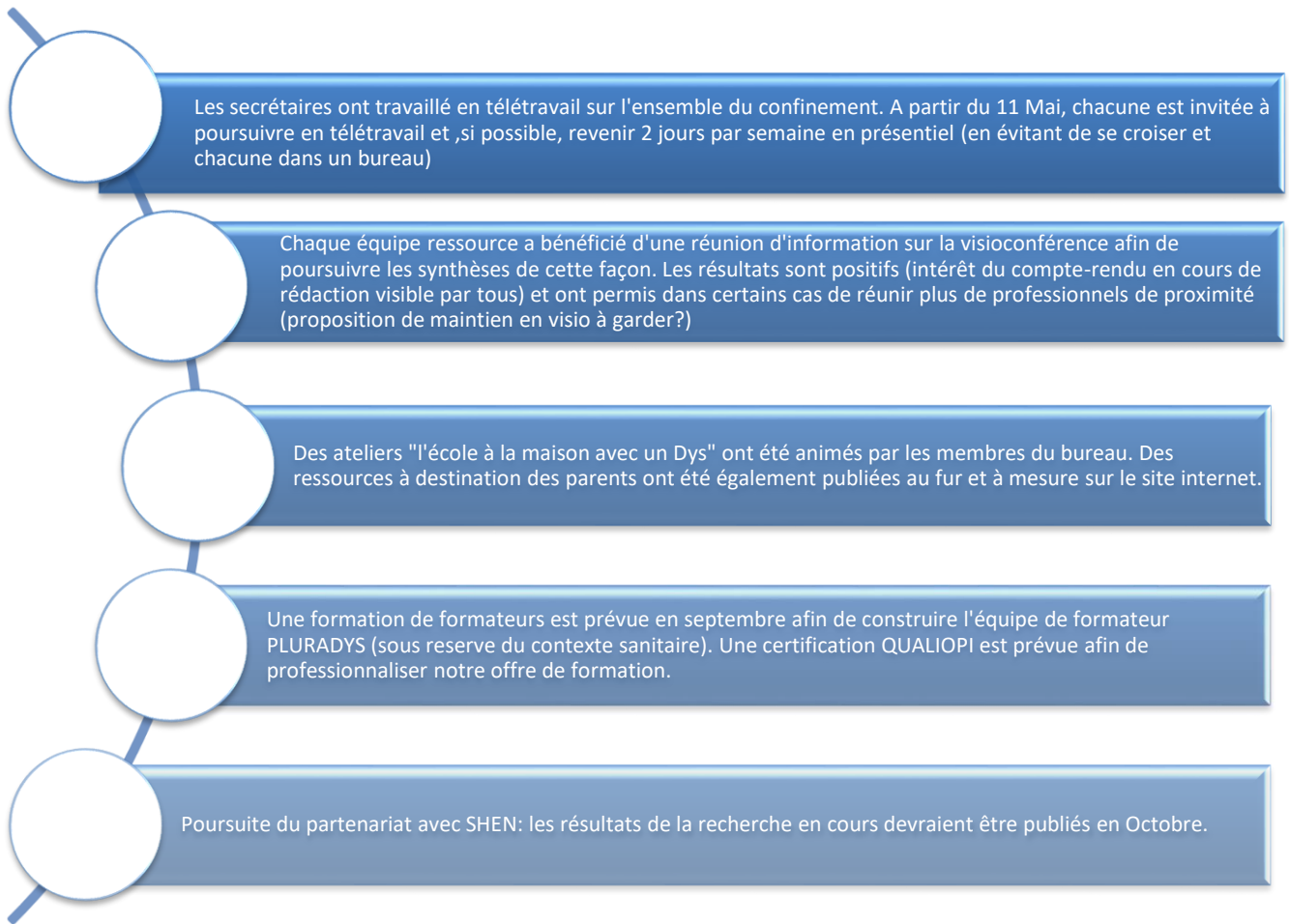
Mme Stéphanie GENOT et Mme Emmanuelle GALLIET sont invitées à participer à ce Conseil d'Administration, dans l'optique de le rejoindre lors de la prochaine Assemblée Générale. Mme GALLIET est excusée.

### Confinement et déconfinement

Il est présenté aux administrateurs l'activité réalisée par Pluradys depuis le 16 mars 2020 afin de poursuivre l'activité patients quand cela est possible (réunions de synthèse) mais également le soutien aux familles. Chaque semaine, le travail du secrétariat a pu être réorganisé.

Il est souligné l'investissement de l'ensemble de nos secrétaires ainsi que leur adaptabilité.





## Cap'TND

Pour faire suite à la coordination diagnostique, dans la cadre de l'article 51, PLURADYS propose un projet innovant : CAP'TND (proposition votée au CA du 8 septembre 2018) Il s'agit de proposer un dispositif innovant de coordination pour le suivi des enfants porteurs de troubles neuro développementaux complexes.

Le projet final devant être rendu pour fin mai, nous souhaiterions profiter des relectures de chacun pour enrichir, modifier l'écriture.

Quelques premières interrogations sont remontées :

- La question de PCO/Plateforme Cap'TND : Les PCO étant du niveau 1, elles accueilleront les enfants qui présenteront des premiers signes d'alerte. Cap'TND intervient en niveau 2 : cette plateforme accueillera des situations dites complexes (multiplicité des intervenants, comorbidités) une fois le diagnostic défini.
- Concernant le recueil d'informations qui peut paraître redondant, nous nous attachons à rendre les procédures simplifiées puisque le diagnostic aura déjà été posé (transfert du dossier).

- Faire apparaître plus clairement les partenariats à caractère social (Département, centre sociaux) car un important travail d'information sera à réaliser dans ce secteur afin que les familles isolées et moins informées puissent avoir accès à cette proposition de coordination.
- Se pose la question de l'entité Cap TND incluant PLURADYS à laquelle le CA est favorable. Cette question sera rediscutée et votée en fonction des échanges avec l'ARS.

Chacun est invité à relire l'ensemble du projet et à apporter ses remarques avant le 16/05/2020.

## CPOM

Le nouveau CPOM a été voté pour une durée de 5 ans, à compter du 01 janvier 2020.

Fin du CA à 22H30

**Le prochain CA aura lieu le jeudi 3 Septembre 2020 à 20h, en présentiel (ou en visio si besoin).**

Secrétaire de séance : Charline Rabier